



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 30 septembre 2016

L'ordre du jour était :

- Points sur les dernières informations locales
 - Retour sur l'intervention PAPI du 6 septembre
 - Lettre réponse de La Ville
 - Eclairage public
 - Mobilité – réseau des bus (ligne 2 et 6)

Lors d'une réunion exceptionnelle le 6 septembre 2016, les services de La Ville ont souhaité rencontrer le Conseil Citoyen de Port-Neuf concernant le PAPI (Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations). L'exposé a été mené par Mr Perrin du côté de La Ville, en charge du dossier, ainsi que par le cabinet consultant Créocéan. A la fin de l'entrevue, il a été demandé par le Conseil Citoyen de pouvoir respecter deux choses, améliorer la protection du littoral sans pour autant dénaturer la beauté de cette promenade.

En juin 2016, le Conseil Citoyen avait décidé de faire part à La Ville de son mécontentement et de ses interrogations concernant la non-consultation d'aucunes instances de quartier lors de la prise de décision quant à la fermeture du camping de Port-Neuf au profit d'une aire de camping-cars. De plus le Conseil Citoyen avait interrogé La Ville sur la question des toilettes inexistantes sur le quartier (sauf le jeudi pendant le marché). Une réponse a été formulée au Conseil Citoyen par La Ville et ce dernier propose de rencontrer Mme Gargouleau lors de la prochaine réunion pour avoir quelques précisions concernant l'aire de camping-car mais aussi sur la question des toilettes. Le Conseil Citoyen souhaiterait proposer des alternatives qui répondraient au plus grand nombre et s'adresseraient à toutes tranches de population avec notamment l'idée de location de mobil-homes.

Le Conseil Citoyen propose de réfléchir au positionnement de toilettes automatiques entre la Place Pétroussavodsk et la Place de l'Île de France. Le coût d'installation de cette infrastructure s'élèverait à environ 60 000€. Par ailleurs, il est précisé que le manque de toilettes publiques est le même à l'échelle de La Ville et que le service Santé Publique s'est saisi de cette question.

Concernant l'éclairage public entre les bâtiments 1, 2 et 3, la demande a été faite lors de la Ballade GUP (Gestion Urbaine de Proximité) de pouvoir éclairer la diagonale piétonnière. La Ville propose de mettre en place un éclairage à la perpendiculaire passant devant le bâtiment 2. Le Conseil Citoyen souhaite réagir vite à cette question pour que les travaux ne soient pas engagés sur cette perpendiculaire mais bien sur la diagonale demandée.

Le 4 octobre se déroulera la première rencontre des Conseils Citoyens du département de La Charente Maritime. Seront présents à cette rencontre : Denise Boutheillier, Maria Dolores Windholtz, Astrid Heider, Aurélia Chargelègue, Jacques Bessière et Jean-Pierre Cougoule.

Le Stade Rochelais a proposé un rendez-vous au Comité de Quartier ainsi qu'au Conseil Citoyen pour échanger sur différents points, notamment la construction du nouveau centre de formation sur la Plaine des Jeux. Cet entretien aura lieu le 7 octobre et le Conseil Citoyen y sera représenté par Jérémy Lecouffe et par Jacques Bessière.



Il est impératif lors du prochain Conseil Citoyen de commencer à se positionner sur les divers projets à défendre lors de l'appel à subventions 2017 dans le cadre de la Politique de La Ville. Toutefois quelques esquisses de projets commencent à se dessiner comme, notamment la question des toilettes publiques sur le quartier.

Pour rappel, le prochain Conseil Citoyen aura lieu le **vendredi 4 novembre 2016** et non le vendredi 28 octobre pour cause de vacances scolaires.